

Procès-verbal du Conseil d'école n°2  
Jeudi 12 mars 2015

Le conseil de l'école s'est tenu ce jeudi 12 mars 2015, dans la salle de bridge du Manga de 17h30 à 19h30, sous la présidence de Monsieur Farineau, directeur de l'EPC.

Etaient présents :

Les enseignants de l'école : Mesdames Likika, Evina, Lafontaine, Cech, Rousseau, Téné, Menjie et Messieurs Farineau, Alfonsi, Gonnod, Moutin, Koumourende, Mikoumou, Nzikou, Engone

Les délégués de parents d'élèves : Mesdames Massard, de Portzamparc, Ngamina, Messieurs Sangoueteba, Djourobi, Makosso, Ayouma.

COMILOG : Monsieur Taty Taty représentant Monsieur Fanene

Absents excusés : Monsieur Aboladé, Madame Orange

Absents : Mesdames Bapindi, Labouba, Mamberi, Koumba, Bignegni, Messieurs Leyandji, Nzengue, Ntamack, Rendjogo, Effaa,

La secrétaire de séance désignée est Madame de Portzamparc

L'ordre du jour s'articulait autour des points suivants :

- 1) Lecture et approbation du procès-verbal du conseil d'école qui a eu lieu le 26 novembre 2014
- 2) Les demandes d'investissements : achats de matériel informatique, d'un photocopieur
- 3) Travaux et aménagements :  
Les réalisations effectuées après la rentrée  
Les demandes : connexion internet dans la salle des maîtres, dans la salle informatique, dans la BCD
- 4) La sécurité aux abords de l'école :  
La circulation routière, mise en place d'une commission de parents d'élèves  
La surveillance des élèves en dehors des heures de classe, mise en place d'une commission de parents d'élèves
- 5) La sécurité à l'école  
Conduite à tenir en cas d'accident, transport des élèves à l'hôpital
- 6) Les inscriptions scolaires : informations / déroulement
- 7) Mise en place d'équipes éducatives : informations
- 8) Les maintiens : procédures prévues
- 9) Le calendrier de l'année scolaire 2015/2016
- 10) Les manifestations à venir

**Ouverture du conseil d'école**

Monsieur Farineau remet aux participants une chemise contenant divers documents (ordre du jour de la réunion, procès-verbal du conseil d'école du 26 novembre 2014, descriptif des équipes éducatives). Il ouvre le conseil d'école en souhaitant à tous la bienvenue et présente à l'assemblée Monsieur Rondeau, le remplaçant de Madame Petit en CE2B. Il invite les participants à signer la fiche de présence et à se présenter au cours d'un rapide tour de table.

**1) Approbation du procès-verbal du conseil d'école qui a eu lieu le 26 novembre 2014.**

Après une lecture rapide, Monsieur Mikoumou demande que son nom et celui de Monsieur Nzikou soient notés dans les personnes présentes au Conseil d'école. Le directeur ajoute qu'il convient de noter aussi le nom de Madame Orange qui n'y figure pas.

Le procès-verbal du 1<sup>er</sup> conseil d'école est adopté à l'unanimité

**2) Les demandes d'investissements**

Matériel informatique :

Monsieur Farineau fait un état des lieux succinct des demandes en cours.

A été obtenue une dotation en matériel de 8 ordinateurs (unités centrales + écrans neufs + souris+ claviers). Le directeur annonce qu'il souhaite aller plus loin avec des ordinateurs portables dans les classes et présente un document présentant « les classes multimédias mobiles ».

La mise en place de ces classes nécessite une connexion internet fonctionnelle, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui, même dans la salle informatique. Monsieur Farineau indique qu'il a fait une demande de connexion en décembre et en janvier, mais qu'à ce jour, il n'a pas eu de retour.

Madame Massard demande une copie du mail des demandes afin de relancer la procédure.

Monsieur Farineau précise qu'il semblerait qu'il y ait un problème technique, d'un onduleur cassé.

Monsieur Alfonsi ajoute que dans le système scolaire français, il est handicapant aujourd'hui de ne pas avoir de connexion internet car c'est un besoin au quotidien, dans les cours et pour l'apprentissage. Il ne s'agit donc pas d'un luxe mais d'un besoin réel et concret.

Monsieur Farineau ajoute que l'école a reçu la veille les collègues de Franceville qui ont une connexion et peuvent faire des activités qui manquent ici à Moanda. Ne serait-ce que pour communiquer entre eux.

Monsieur Farineau tient à remercier la COMILOG pour la dotation de 8 ordinateurs livrés prochainement mais aimerait aussi avoir une connexion établie.

Photocopieur :

Monsieur Farineau indique que le photocopieur commandé par son prédécesseur est en passe d'être livré par Gabon Meca. Il sera approprié, très performant et bien utile car l'école en fait une forte consommation de photocopies.

Madame Massard demande qui fera la maintenance.

Monsieur Farineau indique que Gabon Meca semble assez efficace et réalisera la maintenance.

### **3) Autres travaux et aménagements**

Monsieur Farineau indique que des porte-manteaux ont bien été installés devant les classes de maternelle et que le résultat est très appréciable. Quelques travaux d'aménagements spécifiques sont par ailleurs en cours, en vue d'une prochaine exposition sur le thème de la « violence faite aux enfants », un projet pédagogique réalisé dans les classes de CE2 et CM1.

### **4) La sécurité aux abords de l'école**

Le directeur indique qu'il a rencontré M.Fanene après les suggestions du dernier conseil d'école et celui-ci l'encourage à créer une commission pour réfléchir à la sécurité aux abords de l'école et donner des suggestions d'amélioration.

De fait, il existe toujours un problème de sécurité pour la traversée de la route extérieure à l'école. Mais il s'agit d'un domaine public qui n'appartient pas à la COMILOG qui ne peut donc y réaliser des travaux. Pour un aménagement, il faudrait demander à la mairie de Moanda.

Madame Massard indique que le problème se pose également aux abords du stade et qu'effectivement il a été demandé la création d'une commission dédiée à ces sujets.

Monsieur Farineau demande à l'assemblée s'il y a des volontaires pour créer et organiser une telle commission. Il lance donc un appel aux bonnes volontés.

Madame Massard indique qu'elle va passer une information afin de susciter des vocations pour la création d'une telle commission.

Autre sujet, Monsieur Farineau rappelle qu'il y a encore beaucoup trop d'enfants qui attendent dès 7 heures devant l'école, sans surveillance et sans adultes. En cas d'accident, l'école ne peut être tenue pour responsable. Que peut-on faire ? Que proposent les parents ?

Par ailleurs, encore trop de parents arrivent en retard pour récupérer leurs enfants à midi et à 16h, malgré la mise en place d'une garderie jusqu'à 16h30. Ceci n'est pas normal et Monsieur Farineau en appelle à la bonne vigilance de tous, et aux efforts de chacun.

Un parent d'élève reprend l'idée de construire un hangar pour que les enfants puissent attendre au moins à l'abri, avant l'ouverture de l'école le matin, avec des agents SGS pour gardiens.

Monsieur Farineau répond que l'école a déjà ses heures : ouverture à 7h20, garderie jusqu'à 16h30, et que cela paraît largement ample comme horaires pour permettre aux parents de s'organiser. Un message capital à faire passer autour de soi donc : ne laissez pas vos enfants à 7h 00 à l'école, et encore moins les très jeunes comme c'est le cas aujourd'hui, où l'on voit des enfants de 4 ans !

Monsieur Alfonsi ajoute que ce n'est pas parce que l'enfant est déposé devant l'école à 7h 00 que l'école le prend en charge. Non, l'école ouvre à 7h20 et ne sera responsable qu'à partir de ce moment-là et dès que l'élève aura franchi son portail.

Monsieur Moutin demande s'il ne serait pas envisageable de s'organiser entre familles pour assurer une surveillance des enfants.

Madame Massard propose donc aux parents qui commencent tôt de se manifester auprès du directeur afin que tous soient mis en contact entre eux, pour s'organiser ensemble.

Un parent d'élève estime que comme il s'agit d'enfants COMILOG, il faudrait demander à la DAI d'assurer la présence d'un vigile dédié à leur surveillance.  
Madame Massard conclut en disant qu'il faut à présent effectivement trouver une solution, mais déjà il est indispensable de faire passer l'information à tous les autres parents : **pas de surveillance de l'école avant 7h20, ne laissez pas vos enfants avant, et respecter les horaires.**

#### **5) La sécurité à l'école : conduite à tenir en cas d'accident**

Monsieur Farineau évoque un cas précis qui a eu lieu à l'école : un enfant s'est blessé au front saignant abondamment pendant les activités périscolaires. Les parents de l'élève ont été alertés mais ils étaient trop loin, et c'est donc le directeur de l'école qui a dû assurer sa conduite à l'hôpital.

Monsieur Farineau n'a pas eu de réponse claire de la COMILOG quant à la conduite à tenir en cas de tels incidents. Qui doit assurer le transport des blessés ?

Il ajoute par ailleurs qu'avec l'EPC et le lycée, cela fait 700 élèves dans les murs, la présence d'une infirmerie semble donc tout à fait justifiée voire indispensable.

Un parent d'élève estime en effet qu'il faut une infirmière pour les premiers soins, et le plus tôt serait le mieux.

Monsieur Taty Taty reconnaît que l'idée est bonne mais qu'il faut trouver un local, et comment par ailleurs gérer l'encadrement et le recrutement de ce personnel ? Par le lycée ? Par l'EPC ?

Madame Massard estime qu'il faut faire une demande conjointe à la DRH et à la DG. Elle ne voit pas la COMILOG refuser une telle demande si nécessaire.

Monsieur Taty Taty indique qu'il fera remonter cette demande.

Monsieur Farineau souhaiterait également avoir un médecin référent de l'hôpital qui assurerait le rôle de médecin scolaire l'école, et pourrait faire les bilans médicaux, les tests infirmiers nécessaires et serait un référent en cas de problème particulier (épidémies...).

Autre information pour la sécurité à l'école, un exercice d'évacuation incendie a été organisé dans l'école.

Quelques dysfonctionnements ont été notés, notamment sur les systèmes d'alarmes déficients, un autre exercice aura donc lieu prochainement. A priori peu de risque de gros incendie à l'EPC grâce à des bâtiments éloignés les uns des autres et uniquement en RDC. Une seule consigne est donnée aux professeurs : sauver les enfants, ne pas s'occuper de l'extinction des feux.

Un parent d'élève estime qu'il serait intéressant de former les professeurs à un exercice incendie afin de leur donner les bons réflexes pour l'extinction.

#### **6) Les inscriptions scolaires**

Le directeur indique qu'il n'aura aucune marge de manœuvre pour des inscriptions extérieures à la rentrée prochaine, à l'exception de la classe de MS et de CM2. Pour le moment, très peu de personnes ont annoncé un changement d'école ou un déménagement, donc aucune place n'est libérée. Un nouveau sondage sera réalisé après Pâques pour voir s'il y a une évolution.

Pour la procédure d'inscription, le directeur procède à un long entretien comprenant la présentation du fonctionnement de l'école. Une visite de l'école sera organisée fin mai pour les nouveaux parents d'élèves (date à déterminer).

A noter par ailleurs, que les enfants sont affectés dans une classe en prenant en compte la classe d'âge qui leur correspond, « Si l'enfant a l'âge d'être en CE1, il sera en CE1 ». Il y a encore beaucoup trop d'écart d'âges dans les classes et cela ne se justifie pas. En CM2 on peut trouver des enfants de 9 ans avec des pré-adolescents de 12 ans et plus, ceci n'est pas souhaitable.

#### **7) Mise en place d'équipes éducatives**

Le directeur présente les équipes éducatives. Il s'agit de rencontres entre les professeurs et les parents et le directeur pour trouver ensemble une solution au problème que rencontre leur enfant. Que les parents aient bien conscience qu'il s'agit d'une concertation, dans l'intérêt de leur enfant. Les quelques rencontres déjà effectuées ont été très positives pour tous : professeurs, parents, élève et direction.

Concernant l'aide personnalisée du mercredi matin, on assiste à un découragement de la part du corps enseignant, pourtant volontaire et motivé, devant les absences trop répétées de certains élèves et les retards non justifiés. Il s'agit là d'un manque de respect vis à vis des professeurs qui donnent de leur temps en plus pour aider l'élève dans un contexte très favorable : petit comité, soutien spécifique...

Le directeur s'interroge sur la poursuite de ce dispositif qui n'est pas pris au sérieux par des élèves qui pourraient tellement en profiter.

Madame Massard propose d'éditer un document à faire signer aux parents, où ceux-ci s'engagent à respecter les horaires et faire venir leurs enfants.

#### **8) Les maintiens : procédures prévues**

Le directeur indique qu'il ne peut y avoir qu'un maintien par cycle, et uniquement avec l'accord des parents. L'accord des parents est indispensable pour un maintien. C'est le conseil des maîtres du cycle qui émet une proposition aux parents sous forme de notification. Les parents doivent alors donner leur réponse. Si le maintien est demandé, ne pas oublier qu'il s'agit d'une évidence de la part du professeur, en vue du bien de l'enfant.

#### 9) Le calendrier de l'année scolaire 2015/2016

Le directeur présente le calendrier de l'année scolaire 2015/2016, qui a été établi en prenant en compte un nombre plancher d'heures de classes (864 heures) et le rythme de 6 semaines de classe suivi par 1 ou 2 semaines de vacances. Ce calendrier doit être ensuite validé par l'Inspecteur de l'Education Nationale Français en poste au Bénin et ensuite il est proposé à la MLF et au Service de Coopération de l'Ambassade de France à Libreville. Néanmoins le directeur ajoute qu'il souhaiterait faire coïncider au moins une semaine commune en février et à Pâques avec le calendrier scolaire du lycée Henry Sylvos.

Aussi le directeur attend le calendrier du lycée, probablement début septembre, pour se laisser ensuite la possibilité d'aménager les dates afin de faire coïncider quelques vacances communes.

Madame Massard ajoute qu'elle est d'accord pour des vacances communes, à condition toutefois de bien respecter le rythme de nos enfants.

#### 10) Les manifestations à venir

Madame Massard rappelle les manifestations qui ont déjà eu lieu :

A Noël, venue d'un conteur, projection d'un film au cinéma et visite du Père Noël

En février : Le carnaval dans la cité Cadres.

Prochains événements :

- Tournoi de foot aura lieu le samedi 28 mars, à l'école à 9h00, avec à la clé comme récompense des médailles.
- Le loto aura lieu le samedi 30 mai 2015.
- reste à fixer une date pour la journée sportive à l'Héliconia et pour la fête de fin d'année.

Quelques informations par classes :

- Dans le cadre de la liaison EPC Franceville/EPC Moanda

Monsieur Nzikou informe qu'un CEP blanc aura lieu conjointement avec les élèves de Franceville. Les classes vont se retrouver pour inventer des sujets de CEP

Défi Math est organisé entre les CM1 de l'EPC et les CM1 de Franceville avec une rencontre prévue en fin d'année

Les CP travaillent sur les thématiques du conte

- Dans le cadre de l'action « c'est ton droit »

Les CE2 et CM1 travaillent sur la violence faite aux enfants, avec l'idée d'une exposition à venir

- Dans le cadre du centenaire de la Grande Guerre

Les CM2 travaillent sur la guerre de 1914-1918.

\*\*\*\*\*

Le conseil est levé à 19h30 lorsque l'ordre du jour est épuisé et que plus personne ne souhaite prendre la parole. Le prochain conseil d'école aura lieu jeudi 11 juin 2015.

Une copie du présent procès-verbal est adressée aux personnes présentes à cette réunion ainsi qu'à Madame Deschamps, conseillère de coopération d'action culturelle à l'Ambassade de France à Libreville, à Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale de zone en poste à Cotonou, à Monsieur Fanene DRH COMILOG, Monsieur Morelet chargé de mission auprès des écoles d'entreprise à la MLF. Ce document peut aussi être consulté sur le site internet de l'école [www.mlf-epc.com](http://www.mlf-epc.com) dans la rubrique « conseils d'école ».

Monsieur Farineau  
Président du Conseil d'école

Madame de Portzamparc,  
Secrétaire de séance

